



Communiqué de presse

18 août 2020

La BCE et la Banque centrale de la République de Saint-Marin mettent en place une ligne de repo pour la fourniture de liquidités en euro

- La BCE et la Banque centrale de la République de Saint-Marin mettent en place une ligne de repo
- Cette ligne de repo restera en place jusqu'en juin 2021, sauf s'il est décidé de la prolonger
- Le montant de la ligne de repo est fixé à 100 millions d'euros

La Banque centrale européenne (BCE) et la Banca Centrale della Repubblica di San Marino (Banque centrale de la République de Saint-Marin) ont conclu un accord pour la mise en place d'une ligne de repo (*repo line*) afin de fournir des liquidités en euro aux institutions financières de la République de Saint-Marin pour faire face à d'éventuels besoins de liquidités en euro dans un contexte de dysfonctionnements des marchés résultant du choc de la COVID-19.

Une ligne de repo permet à la BCE de fournir des liquidités en euro à une banque centrale ne faisant pas partie de la zone euro en contrepartie de garanties adéquates libellées en euro.

Dans le cadre de la ligne de repo, la Banque centrale de la République de Saint-Marin pourra emprunter jusqu'à 100 millions d'euros auprès de la BCE. La durée maximale de chaque tirage sera de trois mois. Cette ligne de repo restera en place jusqu'à fin juin 2021, sauf s'il est décidé de la prolonger.

**Pour toute demande d'information, les médias peuvent s'adresser à [Eva Taylor](#),
au : +49 69 1344 7162.**

Notes

- Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.bcsml.sm/site/en/home.html>

Banque centrale européenne

Direction générale Communication, Division Relations avec les médias
Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Allemagne
Tél. : +49 69 1344 7455, courriel : media@ecb.europa.eu, site Internet : www.ecb.europa.eu